

Remplace la date 26-févr.-2023

Date de révision 24-janv.-2025

Numéro de révision 5

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit 21397

Numéro du fiche de données de sécurité 21397

Nom du produit HEXAMETHYLDISILOXANE

Autres moyens d'identification

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119496108-31-XXXX

Numéro EC 203-492-7

Numéro CAS 107-46-0

Synonymes DOW CORNING 200 FLUID 0.65 cSt, XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt, XM PMX 200 SF 0.65 cSt

Substance pure/mélange Substance

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée

Fabrication de substance
Utilisé comme bloqueur final dans la production de polymères et de résines de silicone.
Intermédiaire
Substances chimiques de laboratoire
Formulation ou reconditionnement.
Fabrication de produits de soins personnels
Automobile
Cosmétiques
Parfums, produits parfumés
Utilisation dans la fabrication de composants électroniques et/ou de semi-conducteurs sur des sites industriels en aval
Produit d'étanchéité
Nettoyage des usures optiques.
Formulation d'adhésifs médicaux et de produits pharmaceutiques.
Produits de traitement de surfaces non métalliques.
Solvant
Utilisation industrielle
Utilisation professionnelle
Utilisation par les consommateurs

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions Belgium N.V.
Riverside Business Park Building G
Bd International 55
Internationalelaan 55
1070 Brussels
BEL
Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Numéro d'appel hors urgences +32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)

Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

Europe 112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Liquides inflammables	Catégorie 2 - (H225)
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 1 - (H400)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 2 - (H411)

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P261 - Éviter de respirer les aérosols

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser un agent chimique sec, du CO₂, un jet d'eau ou une mousse résistant aux alcools pour l'extinction

P391 - Recueillir le produit répandu

Informations supplémentaires

Mise sur le marché sous la forme de bombe aérosol ou dans un récipient muni d'un système de pulvérisation scellé.

2.3. Autres dangers

Le produit est un accumulateur statique.

Évaluation PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
HEXAMETHYLDISILOXANE 107-46-0	100.0%	01-211949610 8-31-XXXX	203-492-7	Aquatic Chronic 2 (H411) Aquatic Acute 1 (H400) Flam. Liq. 2 (H225)	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Aucune information disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
HEXAMETHYLDISILOXANE 107-46-0	> 5000	> 2000	Aucune donnée disponible	= 106	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Conseils généraux**

Le personnel de premiers secours doit porter un équipement de protection approprié lors de tout sauvetage. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Ingestion

Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin en cas de symptômes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Yeux Peut provoquer une légère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer des symptômes semblables à ceux de l'asthme (réaction des voies respiratoires). Les bronchodilatateurs, les expectorants, les antitussifs et les corticostéroïdes peuvent être utiles. Il n'existe pas d'antidote spécifique. Le traitement de l'exposition doit viser à contrôler les symptômes et l'état clinique du patient. Une exposition excessive répétée peut aggraver une maladie pulmonaire préexistante.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂). Agent chimique sec. Sable sec.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Liquide et vapeurs très inflammables. En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire. Retour de flamme possible à partir de points très éloignés. L'exposition aux produits de combustion peut constituer un danger pour la santé. Des concentrations de vapeurs inflammables peuvent s'accumuler à des températures supérieures au point d'éclair ; voir la section 9. Des mélanges inflammables peuvent exister dans l'espace de vapeur des conteneurs à température ambiante. En cas d'échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'emballage fermé. Vapours may form explosive mixtures with air.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Oxydes de silicium. Formaldéhyde.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Code d'action d'urgence (EAC) •3YE

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs. Éliminer les sources d'ignition. Éliminer toutes les sources d'inflammation à proximité du déversement ou des vapeurs libérées pour éviter un incendie ou une explosion. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Vapours may form explosive mixtures with air. Ne pas laisser les eaux de ruissellement de lutte contre l'incendie pénétrer les égouts ou les cours d'eau. Suivre les précautions pour une manipulation sûre décrites dans cette fiche de données de sécurité.

Autres informations Ventiler la zone.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure. Suppress (knock down) gases/vapours/mists with a water spray jet. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs. Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Évitez de renverser. Éviter le rejet dans l'environnement. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Les contenants vides retiennent les résidus de produit et peuvent être dangereux. Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage antidéflagrant. Assurez-vous que tous les équipements sont électriquement mis à la terre avant de commencer les opérations de transfert. Ce matériau peut accumuler une charge statique en raison de ses propriétés physiques inhérentes et peut donc provoquer une source d'inflammation électrique des vapeurs. Afin d'éviter tout risque d'incendie, la liaison et la mise à la terre pouvant être insuffisantes pour éliminer l'électricité statique, il est nécessaire de prévoir une purge au gaz inerte avant de commencer les opérations de transfert. Limitez la vitesse d'écoulement afin de réduire l'accumulation d'électricité statique. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Conserver à l'écart des matériaux suivants. Agents comburants forts. Peroxyde organique. Matière solide inflammable. Liquides pyrophoriques. Matières solides pyrophoriques. Substances et mélanges auto-échauffants. Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, émettent des gaz inflammables. Explosifs. Des gaz.

Classe d'entreposage (TRGS 510) LGK 3.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Voir la section 1 pour plus d'informations.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
HEXAMETHYLDISILOXANE 107-46-0	-	333 mg/kg bw/day [4] [6]	53.4 mg/m ³ [4] [6]

Notes

[4]

Effets systémiques sur la santé.

[6]

À long terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses Aucune information disponible**Notes****Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public**

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
HEXAMETHYLDISILOXANE 107-46-0	0.27 mg/kg bw/day [4] [6]	167 mg/kg/day [4] [6]	13.3 mg/m ³ [4] [6]

Notes

[4]

Effets systémiques sur la santé.

[6]

À long terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public Aucune information disponible.**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
HEXAMETHYLDISILOXANE 107-46-0	0.002 mg/L	0.003 mg/L	0.0 mg/l	-	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
HEXAMETHYLDISILOXANE 107-46-0	8.9 mg/kg sediment dw	0.890 mg/kg sediment dw	10 mg/L	0.083 mg/kg soil dw	5.3 mg/kg food

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques**

Aucune information disponible.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Utiliser une protection oculaire selon la norme EN 166.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.

Gants			
Temps de contact	EPI - Matériaux des gants	Épaisseur des gants	Délai de rupture
	Porter des gants de protection en caoutchouc butyle	> 0.35 mm	> 120 minutes
	Rubber (natural, latex)	> 0.35 mm	> 120 minutes
	Porter des gants de protection en Néoprène™	> 0.35 mm	> 120 minutes
	Caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR »).	> 0.35 mm	> 120 minutes
	Stratifié d'alcool éthylvinyle ("EVAL")	> 0.35 mm	> 120 minutes
	Polychlorure de vinyle (PVC).	> 0.35 mm	> 120 minutes

Protection de la peau et du corps Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact probable avec la peau. Chaussures antistatiques.

Protection respiratoire Utiliser une protection respiratoire adaptée. Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. Type AP2.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	Valeurs
Point de fusion / point de congélation	
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	100 °C
Inflammabilité	
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	14.65 % vol
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	1.5 % vol
Point d'éclair	-3.3 °C
Température d'auto-inflammabilité	352 °C
Température de décomposition	
pH	
pH (en solution aqueuse)	
Viscosité cinématique	0.65 mm²/s
Viscosité dynamique	
Hydrosolubilité	
Solubilité(s)	
Coefficient de partage	log Pow: 5.06
Pression de vapeur	42 hPa
Densité relative	0.76

Remarques • Méthode

Indéterminé(e)(s).

@ 760 mmHg.

Aucune information disponible.

Pensky-Martens closed cup.

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

@ 25 °C.

Aucune information disponible.

Indéterminé(e)(s).

Aucune information disponible.

Masse volumique apparente		Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Densité de vapeur		Aucune information disponible.
Caractéristiques des particules		non applicable.
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

non applicable

Propriétés explosives	Non considéré comme explosif.
Liquides inflammables	Indéterminé(e)(s)
Matières solides inflammables	non applicable
Substances et mélanges auto-échauffants	La substance ou le mélange n'est pas classé comme auto-échauffant.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification comme comburant
Corrosif pour les métaux	Non corrosif pour les métaux

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation.
------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans les conditions normales.
-----------	--------------------------------------

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques

Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques

Oui.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

Les matériaux suivants peuvent réagir avec le produit :. Agents comburants forts. En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire. Températures supérieures à 150 °C / 300 °F. Formaldéhyde. Mettre en place une ventilation adaptée. Vapours may form explosive mixtures with air. Liquide et vapeurs très inflammables.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Évitez les décharges statiques.
---------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Agents comburants forts.
------------------------	--------------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone. Oxydes de silicium. Formaldéhyde.
-------------------------------------	--

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	L'inhalation de poussières à concentration élevée peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Contact oculaire	Peut provoquer une légère irritation des yeux. Une blessure à la cornée est peu probable.
Contact avec la peau	Un bref contact n'est essentiellement pas irritant pour la peau. Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation. Peut provoquer une réaction plus grave sur la peau couverte (sous les vêtements, les gants).
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**Symptômes****Toxicité aiguë****Mesures numériques de toxicité**

Aucune information disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
HEXAMETHYLDISILOXANE	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	= 106 mg/l (Rat) 4 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée	Un bref contact n'est essentiellement pas irritant pour la peau. Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation. Peut provoquer une réaction plus grave sur la peau couverte (sous les vêtements, les gants).
-------------------------------------	--

HEXAMETHYLDISILOXANE (107-46-0)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Un bref contact n'est essentiellement pas irritant pour la peau. Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation. Peut provoquer une réaction plus grave sur la peau couverte (sous les vêtements, les gants).

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut provoquer une légère irritation des yeux. Une blessure à la cornée est peu probable.
---	---

HEXAMETHYLDISILOXANE (107-46-0)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Peut provoquer une légère irritation des yeux. Une blessure à la cornée est peu probable.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	N'est pas un sensibilisant cutané.
--	------------------------------------

HEXAMETHYLDISILOXANE (107-46-0)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
	Résultats sur l'humain	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané
	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané

Mutagenicité sur les cellules germinales Non mutagène.

Informations sur les composants

HEXAMETHYLDISILOXANE (107-46-0)

Méthode	Espèce	Résultats
	in vitro	Négatif
		Négatif Ne présente pas d'effet mutagène dans les expériences sur l'animal

Cancérogénicité

Des effets rénaux et/ou des tumeurs ont été observés chez des rats mâles. On pense que ces effets sont spécifiques à l'espèce et qu'ils sont peu susceptibles de se produire chez l'homme. L'apparition précoce de tumeurs des cellules testiculaires a été observée, spontanée et fréquente chez les rats. On pense que ces effets sont spécifiques à l'espèce et qu'ils sont peu susceptibles de se produire chez l'homme.

Informations sur les composants

HEXAMETHYLDISILOXANE (107-46-0)

Méthode	Espèce	Résultats
		Des effets rénaux et/ou des tumeurs ont été observés chez des rats mâles. On pense que ces effets sont spécifiques à l'espèce et qu'ils sont peu susceptibles de se produire chez l'homme. L'apparition précoce de tumeurs des cellules testiculaires a été observée, spontanée et fréquente chez les rats. On pense que ces effets sont spécifiques à l'espèce et qu'ils sont peu susceptibles de se produire chez l'homme

Toxicité pour la reproduction Ce produit ne présente pas de dangers connus ou supposés pour la reproduction.

HEXAMETHYLDISILOXANE (107-46-0)

Méthode	Espèce	Résultats
		Ce produit ne présente pas de dangers connus ou supposés pour la reproduction

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

HEXAMETHYLDISILOXANE (107-46-0)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					L'évaluation des données disponibles suggère que ce matériau n'est pas un toxique STOT-SE

STOT - exposition répétée

Chez les animaux, des effets ont été rapportés sur les organes suivants : Foie. Testicules. Reins. Cependant, les effets sont spécifiques à l'espèce et ne concernent pas les humains.

HEXAMETHYLDISILOXANE (107-46-0)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Chez les animaux, des effets ont été rapportés sur les organes suivants : Foie Testicules Rein Cependant, les effets sont spécifiques à l'espèce et ne concernent pas les humains. Ce matériau contient de l'hexaméthylidisiloxane (HMDS). L'exposition répétée par inhalation chez les rats au HMDS a entraîné une accumulation de protoporphyrine dans le foie. Sans connaissance du mécanisme spécifique conduisant à l'accumulation de protoporphyrine, la pertinence de cette découverte pour l'homme est inconnue.

Danger par aspiration

Indéterminé(e)(s).

11.2. Informations sur d'autres dangers**11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes****Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations**Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Écotoxicité**

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

HEXAMETHYLDISILOXANE (107-46-0)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)	CL50	0.46 mg/L	96 heures	

OCDE, essai n° 201 : Algues d'eau douce et cyanobactéries, essai d'inhibition de la croissance	Selenastrum capricornutum	CEr50	> 0.55 mg/L	72 heures	
	Daphnia magna	NOEC	0.08 mg/L	21 jours	

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Devrait se biodégrader très lentement.

HEXAMETHYLDISILOXANE (107-46-0)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301A : Biodégradabilité facile : Essai MITI modifié (I) (TG 301 C)	28 jours	Biodégradation 2 %	Devrait se biodégrader très lentement

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Facteur de bioconcentration (BCF) 1971 Carp OECD 305C

Nom chimique	Coefficient de partage
HEXAMETHYLDISILOXANE	5.06

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Indéterminé(e)(s).

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
HEXAMETHYLDISILOXANE	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**IATA**

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN1993

Désignation officielle de transport de l'ONU LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (HEXAMETHYLDISILOXANE)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3

14.4 Groupe d'emballage II

14.5 Dangers pour l'environnement Oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales A3

Code ERG 3H

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN1993

Désignation officielle de transport de l'ONU LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (HEXAMETHYLDISILOXANE)

14.4 Groupe d'emballage II

14.5 Dangers pour l'environnement Oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales 274

N° d'urgence F-E, S-E

14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN1993

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (HEXAMETHYLDISILOXANE)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3

14.4 Groupe d'emballage II

14.5 Dangers pour l'environnement Oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales 274, 601, 640D

Code de classification F1

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN1993

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (HEXAMETHYLDISILOXANE)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3

14.4 Groupe d'emballage II

14.5 Dangers pour l'environnement Oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales 274, 601, 640C

Code de classification F1

Code de restriction en tunnel (D/E)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

Décret n° 2021-1558 du 02/12/21 modifiant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement 4331
4510
4511

Allemagne

Classe de danger pour le milieu évidemment dangereux pour l'eau (WGK 2)
aquatique (WGK)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Product restricted per REACH Annex XVII: 3, 40

Polluants organiques persistants

non applicable

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

E1 - Dangereux pour l'environnement aquatique, catégorie toxicité aiguë 1 ou toxicité chronique 1

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

non applicable

Inventaires internationaux

TSCA

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

DSL/NDL

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

EINECS/ELINCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

ENCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

IECSC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

KECI

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

PICCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

AIIC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

NZIoC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels

NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Une évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

Remarque sur la révision [Sections de la FDS mises à jour 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16](#)

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Préparée par

Lisa Bland

Préparée par

Remplace la date 26-févr.-2023

Date de révision 24-janv.-2025

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt
Nom chimique	HEXAMETHYLDISILOXANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119496108-31-XXXX
Numéro CAS	107-46-0
CE n° (numéro d'index UE)	203-492-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Fabrication de substance
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1 - Fabrication de substances ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires) ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 - Fabrication de substances chimiques fines SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC1 - Fabrication de substances
 - ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
 - ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques

Englobe les concentrations jusqu'à 100%

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	<= 3500
Unités	tonnes/an

Remarques	Déversement continu
-----------	---------------------

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	350
------------------	-----

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	3100 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées

Type	Usine de traitement des eaux usées sur site
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	3100 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Dilution dans les eaux réceptrices (eau douce ou eau de mer)	3100000 m3/d
Facteur de dilution local dans l'eau douce	900
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	1000

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Mise à niveau du système en place ou mesures supplémentaires de traitement de l'air, telles qu'épurateur humide, filtration de l'air, oxydation thermique et/ou systèmes de récupération de vapeur, pour obtenir une diminution des émissions atmosphériques Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
--	--

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Mesures typiques visant à maintenir les concentrations en particules et COV atmosphériques sur les lieux de travail en dessous des VLEP correspondantes : par exemple épurateur thermique humide - élimination des gaz et/ou filtration de l'air - élimination des particules, oxydation thermique et/ou récupération des vapeurs - adsorption
Eau	Traitement biologique par acclimatation

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Quantités utilisées	10000 kg/d
Durée d'exposition	Éviter toute utilisation supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Utilisation de circuits de transfert de liquides fermés entre le stockage et les équipements de production (par exemple ajouts mesurés par tuyau ou pompe) Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Utiliser des raccords rapides pour le transfert de matière Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour

	minimiser l'exposition Mettre en place des contrôles techniques pour maintenir l'exposition en dessous des LEP ou des DNEL Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 0%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace Porter un écran facial approprié Porter des gants adaptés (homologués EN 374), une combinaison intégrale et une protection oculaire Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un appareil respiratoire autonome en pression positive
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Autorisation de travail pour travail de maintenance Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Pré suppose une température de processus ne dépassant pas	25 C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Quantités utilisées	10000 kg/d
Durée d'exposition	Éviter toute utilisation supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Utilisation de circuits de transfert de liquides fermés entre le stockage et les équipements de production (par exemple ajouts mesurés par tuyau ou pompe) Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Utiliser des raccords rapides pour le transfert de matière Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Mettre en place des contrôles techniques pour maintenir l'exposition en dessous des LEP ou des DNEL Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace Porter un écran facial approprié Porter des gants adaptés (homologués EN 374), une combinaison intégrale et une protection oculaire Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un appareil respiratoire autonome en pression positive
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Autorisation de travail pour travail de maintenance Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission

Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 C

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Quantités utilisées	10000 kg/d
Durée d'exposition	Éviter toute utilisation supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Utilisation de circuits de transfert de liquides fermés entre le stockage et les équipements de production (par exemple ajouts mesurés par tuyau ou pompe) Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Utiliser des raccords rapides pour le transfert de matière Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Mettre en place des contrôles techniques pour maintenir l'exposition en dessous des LEP ou des DNEL Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace Porter un écran facial approprié Porter des gants adaptés (homologués EN 374), une combinaison intégrale et une protection oculaire Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un appareil respiratoire autonome en pression positive
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Autorisation de travail pour travail de maintenance Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 C

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Quantités utilisées	10000 kg/d
Durée d'exposition	Éviter toute utilisation supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Utilisation de circuits de transfert de liquides fermés entre le stockage et les équipements de production (par exemple ajouts mesurés par tuyau ou pompe) Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Utiliser des raccords rapides pour le transfert de matière Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition

	Mettre en place des contrôles techniques pour maintenir l'exposition en dessous des LEP ou des DNEL Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace Porter un écran facial approprié Porter des gants adaptés (homologués EN 374), une combinaison intégrale et une protection oculaire Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un appareil respiratoire autonome en pression positive
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Autorisation de travail pour travail de maintenance Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	25 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de réceptacles ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Quantités utilisées	10000 kg/d
Durée d'exposition	Éviter toute utilisation supérieure à 15 minutes
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 5 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Utilisation de circuits de transfert de liquides fermés entre le stockage et les équipements de production (par exemple ajouts mesurés par tuyau ou pompe) Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Utiliser des raccords rapides pour le transfert de matière Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Mettre en place des contrôles techniques pour maintenir l'exposition en dessous des LEP ou des DNEL Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 95%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace Porter un écran facial approprié Porter des gants adaptés (homologués EN 374), une combinaison intégrale et une protection oculaire Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un appareil respiratoire autonome en pression positive
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Autorisation de travail pour travail de maintenance Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission

Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 C
Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Quantités utilisées	10000 kg/d
Durée d'exposition	Éviter toute utilisation supérieure à 15 minutes
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 5 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Utilisation de circuits de transfert de liquides fermés entre le stockage et les équipements de production (par exemple ajouts mesurés par tuyau ou pompe) Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Utiliser des raccords rapides pour le transfert de matière Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Mettre en place des contrôles techniques pour maintenir l'exposition en dessous des LEP ou des DNEL Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace Porter un écran facial approprié Porter des gants adaptés (homologués EN 374), une combinaison intégrale et une protection oculaire Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un appareil respiratoire autonome en pression positive
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Autorisation de travail pour travail de maintenance Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC1 - Fabrication de substances

- ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

- ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.002 mg/l
Sédiments d'eau douce	8.9 mg/kg d.w.
Eau de mer	0 mg/l
Sédiments marins	0.890 mg/kg d.w.
Terrestre	0.083 mg/kg d.w.

Impact sur le traitement des 10 mg/l
eaux usées
Déversement intermittent 0.003 mg/l

Méthode de calcul Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.0000013 mg/l	< 0.001
Eau de mer	0.0000007 mg/l	0.003
Sédiments d'eau douce	0.000029 mg/kg w.w.	< 0.001
Sédiments marins	0.000015 mg/kg w.w.	< 0.001
Terrestre	0.0003 mg/kg w.w.	0.041

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique 333 mg/kg bw/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique 53.4 mg/m³
Consommateur – orale, long terme – systémique 0.27 mg/kg bw/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique 167 mg/kg bw/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique 13.3 mg/m³

Méthode de calcul Modèle ECETOC TRA utilisé

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.007 mg/kg bw/d	< 0.001
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.014 mg/m ³	< 0.001
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.027 mg/kg bw/d	< 0.001
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.68 mg/m ³	0.013
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.014 mg/kg bw/d	< 0.001
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	1.4 mg/m ³	0.025
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.14 mg/kg bw/d	< 0.001
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	2.7 mg/m ³	0.051
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.069 mg/kg bw/d	< 0.001
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.85 mg/m ³	0.016

installations spécialisées			
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.069 mg/kg bw/d	< 0.001
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	3.4 mg/m ³	0.063

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter. http://guidance.echa.europa.eu/guidance_en.htm.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt
Nom chimique	HEXAMETHYLDISILOXANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119496108-31-XXXX
Numéro CAS	107-46-0
CE n° (numéro d'index UE)	203-492-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisé comme bloqueur final dans la production de polymères et de résines de silicone.
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Catégories de produit	PC19 - Intermédiaire
Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 - Fabrication de substances chimiques fines

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques

Englobe les concentrations jusqu'à 100%

Quantités utilisées

Remarques	Déversement continu
-----------	---------------------

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	10000 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées

Type	Usine de traitement des eaux usées sur site
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	10000 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Dilution dans les eaux réceptrices (eau douce ou eau de mer)	400000 m3/d
Facteur de dilution local dans l'eau douce	40

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Mise à niveau du système en place ou mesures supplémentaires de traitement de l'air, telles qu'épurateur humide, filtration de l'air, oxydation thermique et/ou systèmes de récupération de vapeur, pour obtenir une diminution des émissions atmosphériques Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
--	--

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Mesures typiques visant à maintenir les concentrations en particules et COV atmosphériques sur les lieux de travail en dessous des VLEP correspondantes : par exemple épurateur thermique humide - élimination des gaz et/ou filtration de l'air - élimination des particules, oxydation thermique et/ou récupération des vapeurs - adsorption
Eau	Traitement biologique par acclimatation

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Durée d'exposition	Éviter toute utilisation supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Utilisation de circuits de transfert de liquides fermés entre le stockage et les équipements de production (par exemple ajouts mesurés par tuyau ou pompe) Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Utiliser des raccords rapides pour le transfert de matière Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Mettre en place des contrôles techniques pour maintenir l'exposition en dessous des LEP ou des DNEL Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 0%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace Porter un écran facial approprié Porter des gants adaptés (homologués EN 374), une combinaison intégrale et une protection oculaire Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un appareil

	respiratoire autonome en pression positive
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Autorisation de travail pour travail de maintenance Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	25 C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Durée d'exposition	Éviter toute utilisation supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Utilisation de circuits de transfert de liquides fermés entre le stockage et les équipements de production (par exemple ajouts mesurés par tuyau ou pompe) Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Utiliser des raccords rapides pour le transfert de matière Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Mettre en place des contrôles techniques pour maintenir l'exposition en dessous des LEP ou des DNEL Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace Porter un écran facial approprié Porter des gants adaptés (homologués EN 374), une combinaison intégrale et une protection oculaire Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un appareil respiratoire autonome en pression positive
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Autorisation de travail pour travail de maintenance Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	25 C

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Durée d'exposition	Éviter toute utilisation supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour

Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Utilisation de circuits de transfert de liquides fermés entre le stockage et les équipements de production (par exemple ajouts mesurés par tuyau ou pompe) Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Utiliser des raccords rapides pour le transfert de matière Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Mettre en place des contrôles techniques pour maintenir l'exposition en dessous des LEP ou des DNEL Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace Porter un écran facial approprié Porter des gants adaptés (homologués EN 374), une combinaison intégrale et une protection oculaire Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un appareil respiratoire autonome en pression positive
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Autorisation de travail pour travail de maintenance Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	25 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Durée d'exposition	Éviter toute utilisation supérieure à 15 minutes
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Utilisation de circuits de transfert de liquides fermés entre le stockage et les équipements de production (par exemple ajouts mesurés par tuyau ou pompe) Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Utiliser des raccords rapides pour le transfert de matière Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Mettre en place des contrôles techniques pour maintenir l'exposition en dessous des LEP ou des DNEL Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 95%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace Porter un écran facial approprié Porter des gants adaptés (homologués EN 374), une combinaison intégrale et une protection oculaire Tablier de protection chimique

	L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un appareil respiratoire autonome en pression positive
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Autorisation de travail pour travail de maintenance Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	25 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.002 mg/l
Sédiments d'eau douce	8.9 mg/kg d.w.
Eau de mer	0 mg/l
Sédiments marins	0.890 mg/kg d.w.
Terrestre	0.083 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l
Déversement intermittent	0.003 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.000012 mg/l	0.006
Eau de mer	0.0000047 mg/l	0.024
Sédiments d'eau douce	0.00028 mg/kg w.w.	< 0.001
Sédiments marins	0.00011 mg/kg w.w.	0.001
Terrestre	0.00022 mg/kg w.w.	0.031

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	333 mg/kg bw/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	53.4 mg/m ³
Consommateur – orale, long terme – systémique	0.27 mg/kg bw/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	167 mg/kg bw/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	13.3 mg/m ³

Méthode de calcul

Modèle ECETOC TRA utilisé

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.007 mg/kg bw/d	< 0.001
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.014 mg/m ³	< 0.001

PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.027 mg/kg bw/d	< 0.001
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.68 mg/m ³	0.013
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.014 mg/kg bw/d	< 0.001
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	1.4 mg/m ³	0.025
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.069 mg/kg bw/d	< 0.001
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.85 mg/m ³	0.016

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter. http://guidance.echa.europa.eu/guidance_en.htm.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt
Nom chimique	HEXAMETHYLDISILOXANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119496108-31-XXXX
Numéro CAS	107-46-0
CE n° (numéro d'index UE)	203-492-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation comme intermédiaire
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Catégories de produit	PC19 - Intermédiaire
Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 - Fabrication de substances chimiques fines SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

Englobe les concentrations jusqu'à 100%

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	200
Unités	tonnes/an
Remarques	Déversement continu

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	200
------------------	-----

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	10000 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées

Type	Usine de traitement des eaux usées sur site
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	10000 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Dilution dans les eaux réceptrices (eau douce ou eau de mer)	400000 m3/d
Facteur de dilution local dans l'eau douce	40

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Mise à niveau du système en place ou mesures supplémentaires de traitement de l'air, telles qu'épurateur humide, filtration de l'air, oxydation thermique et/ou systèmes de récupération de vapeur, pour obtenir une diminution des émissions atmosphériques Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
--	--

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Mesures typiques visant à maintenir les concentrations en particules et COV atmosphériques sur les lieux de travail en dessous des VLEP correspondantes : par exemple épurateur thermique humide - élimination des gaz et/ou filtration de l'air - élimination des particules, oxydation thermique et/ou récupération des vapeurs - adsorption
Eau	Traitement biologique par acclimatation

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Quantités utilisées	1000 kg/d
Durée d'exposition	Éviter toute utilisation supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 0%
Conditions et mesures liées à la	Utiliser une protection oculaire adaptée

protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	25 C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Quantités utilisées	1000 kg/d
Durée d'exposition	Éviter toute utilisation supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	25 C

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Quantités utilisées	1000 kg/d
Durée d'exposition	Éviter toute utilisation supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et

	d'élimination d'urgence Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Pré suppose une température de processus ne dépassant pas	25 C

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Quantités utilisées	1000 kg/d
Durée d'exposition	Éviter toute utilisation supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Pré suppose une température de processus ne dépassant pas	25 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Quantités utilisées	1000 kg/d
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 15 minutes
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance

vers le travailleur	Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 95% Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Pré suppose une température de processus ne dépassant pas	25 C

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Quantités utilisées	1000 kg/d
Durée d'exposition	Éviter toute utilisation supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90% Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Pré suppose une température de processus ne dépassant pas	25 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

Concentration prévisible sans effet
(PNEC)

Eau douce	0.002 mg/l
Sédiments d'eau douce	8.9 mg/kg d.w.
Eau de mer	0 mg/l
Sédiments marins	0.890 mg/kg d.w.
Terrestre	0.083 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des	10 mg/l
eaux usées	
Déversement intermittent	0.003 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.000012 mg/l	0.006
Eau de mer	0.0000047 mg/l	0.024
Sédiments d'eau douce	0.00028 mg/kg w.w.	< 0.001
Sédiments marins	0.00011 mg/kg w.w.	0.001
Terrestre	0.00022 mg/kg w.w.	0.031

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	333 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	53.4 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	0.27 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	167 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	13.3 mg/m ³

Méthode de calcul

Modèle ECETOC TRA utilisé

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.007 mg/kg bw/d	< 0.001
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	0.014 mg/m ³	< 0.001
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.027 mg/kg bw/d	< 0.001
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	0.68 mg/m ³	0.013
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.014 mg/kg bw/d	< 0.001
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	1.4 mg/m ³	0.025
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.14 mg/kg bw/d	< 0.001
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	2.7 mg/m ³	0.051
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.069 mg/kg bw/d	< 0.001

(chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées			
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.85 mg/m ³	0.016
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.069 mg/kg bw/d	< 0.001
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	3.4 mg/m ³	0.063

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter. http://guidance.echa.europa.eu/guidance_en.htm.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt
Nom chimique	HEXAMETHYLDISILOXANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119496108-31-XXXX
Numéro CAS	107-46-0
CE n° (numéro d'index UE)	203-492-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation en laboratoire
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de produit	PC21 - Substances chimiques de laboratoire
Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU24 - Recherche et développement scientifique

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Englobe les concentrations jusqu'à 100%

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	< 0.005
Unités	tonnes/an

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Quantités utilisées	< 0.01 kg/d
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 15 minutes
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Évitez d'accumuler des charges électrostatiques

	Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	25 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.002 mg/l
Sédiments d'eau douce	8.9 mg/kg d.w.
Eau de mer	0 mg/l
Sédiments marins	0.890 mg/kg d.w.
Terrestre	0.083 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l
Déversement intermittent	0.003 mg/l

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	333 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	53.4 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	0.27 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	167 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	13.3 mg/m ³

Méthode de calcul	Modèle ECETOC TRA utilisé		
Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.007 mg/kg bw/d	< 0.001
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	1.4 mg/m ³	0.026

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter. http://guidance.echa.europa.eu/guidance_en.htm.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de

la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt
Nom chimique	HEXAMETHYLDISILOXANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119496108-31-XXXX
Numéro CAS	107-46-0
CE n° (numéro d'index UE)	203-492-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Formulation et (re)conditionnement des substances et mélanges
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Catégories de produit	PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels
Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Englobe les concentrations jusqu'à 100%

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	20
Unités	tonnes/an
Remarques	Déversement continu

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	200
------------------	-----

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées

Type	Usine de traitement des eaux usées sur site
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Mise à niveau du système en place ou mesures supplémentaires de traitement de l'air, telles qu'épurateur humide, filtration de l'air, oxydation thermique et/ou systèmes de récupération de vapeur, pour obtenir une diminution des émissions atmosphériques Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
--	--

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Mesures typiques visant à maintenir les concentrations en particules et COV atmosphériques sur les lieux de travail en dessous des VLEP correspondantes : par exemple épurateur thermique humide - élimination des gaz et/ou filtration de l'air - élimination des particules, oxydation thermique et/ou récupération des vapeurs - adsorption
Eau	Traitement biologique par acclimatation

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Quantités utilisées	100 kg/d
Durée d'exposition	Éviter toute utilisation supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail

	Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Quantités utilisées	100 kg/d
Durée d'exposition	Éviter toute utilisation supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 C

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Quantités utilisées	100 kg/d
Durée d'exposition	Éviter toute utilisation supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Pré suppose une température de processus ne dépassant pas	25 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.002 mg/l
Sédiments d'eau douce	8.9 mg/kg d.w.
Eau de mer	0 mg/l
Sédiments marins	0.890 mg/kg d.w.
Terrestre	0.083 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l
Déversement intermittent	0.003 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.00021 mg/l	0.11
Eau de mer	0.000021 mg/l	0.11
Sédiments d'eau douce	0.0047 mg/kg w.w.	0.006
Sédiments marins	0.00047 mg/kg w.w.	0.006
Terrestre	0.001 mg/kg w.w.	0.14

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	333 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	53.4 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	0.27 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	167 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	13.3 mg/m ³

Méthode de calcul

Modèle ECETOC TRA utilisé

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.14 mg/kg bw/d	< 0.001
PROC5 - Mélangeage dans des	Travailleur - inhalation, long	3.4 mg/m ³	0.063

processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	terme – systémique		
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.4 mg/kg bw/d	0.004
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	34 mg/m ³	0.63
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.41 mg/kg bw/d	0.001
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	20 mg/m ³	0.38

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter. http://guidance.echa.europa.eu/guidance_en.htm.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt
Nom chimique	HEXAMETHYLDISILOXANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119496108-31-XXXX
Numéro CAS	107-46-0
CE n° (numéro d'index UE)	203-492-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Cosmétiques, produits de soins personnels
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégories de processus	PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Catégories de produit	PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels
Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt
Secteurs d'utilisation	SU22 - Utilisations professionnelles

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Englobe les concentrations jusqu'à 10%

Quantités utilisées

Remarques	Déversement continu
------------------	---------------------

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	365
-------------------------	-----

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
--------------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Catégories de processus	PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Englobe les concentrations jusqu'à	10%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.002 mg/l
Sédiments d'eau douce	8.9 mg/kg d.w.
Eau de mer	0 mg/l
Sédiments marins	0.890 mg/kg d.w.
Terrestre	0.083 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l
Déversement intermittent	0.003 mg/l

Méthode de calcul	Modèle EUSES utilisé	
Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.0000038 mg/l	0.002
Eau de mer	0.0000004 mg/l	0.002
Sédiments d'eau douce	0.000085 mg/kg w.w.	< 0.001
Sédiments marins	0.0000081 mg/kg w.w.	< 0.001
Terrestre	0.000015 mg/kg w.w.	0.002

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	333 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	53.4 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	0.27 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	167 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	13.3 mg/m ³

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter. http://guidance.echa.europa.eu/guidance_en.htm.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt
Nom chimique	HEXAMETHYLDISILOXANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119496108-31-XXXX
Numéro CAS	107-46-0
CE n° (numéro d'index UE)	203-492-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs
Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Catégories de produit	PC33 - Semi-conducteurs PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU16 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

Englobe les concentrations jusqu'à 25%

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	0.3
Unités	tonnes/an

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	250
------------------	-----

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Quantités utilisées	1.2 kg/d
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Quantités utilisées	1.2 kg/d
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées

dispersion et l'exposition	Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 C

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Quantités utilisées	1.2 kg/d
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 C

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Quantités utilisées	1.2 kg/d
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un

	respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.002 mg/l
Sédiments d'eau douce	8.9 mg/kg d.w.
Eau de mer	0 mg/l
Sédiments marins	0.890 mg/kg d.w.
Terrestre	0.083 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l
Déversement intermittent	0.003 mg/l

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	333 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	53.4 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	0.27 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	167 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	13.3 mg/m ³

Méthode de calcul

Modèle ECETOC TRA utilisé
Autres données mesurées

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	5 mg/kg bw/d	0.015
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	20 mg/m ³	0.38
PROC9 - Transfert de substance ou de préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.41 mg/kg bw/d	0.001

PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	20 mg/m ³	0.38
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.82 mg/kg bw/d	0.003
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	20 mg/m ³	0.38

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter. http://guidance.echa.europa.eu/guidance_en.htm.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt
Nom chimique	HEXAMETHYLDISILOXANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119496108-31-XXXX
Numéro CAS	107-46-0
CE n° (numéro d'index UE)	203-492-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Produits d'étanchéité
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégories de processus	PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Catégories de produit	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité
Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt
Secteurs d'utilisation	SU19 - Bâtiment et travaux de construction SU22 - Utilisations professionnelles

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Englobe les concentrations jusqu'à 25%

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	0.02
Unités	tonnes/an

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	200
------------------	-----

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Remarques	L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Quantités utilisées	0.1 kg/d
Durée d'exposition	Éviter toute utilisation supérieure à 15 minutes
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 0%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	25 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.002 mg/l
Sédiments d'eau douce	8.9 mg/kg d.w.
Eau de mer	0 mg/l
Sédiments marins	0.890 mg/kg d.w.
Terrestre	0.083 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l
Déversement intermittent	0.003 mg/l

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	333 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	53.4 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	0.27 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	167 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	13.3 mg/m ³

Méthode de calcul	Modèle ECETOC TRA utilisé		
Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC19 - Mélangeage manuel	Travailleur - cutanée, long	3.4 mg/kg bw/d	0.01

entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	terme - systémique		
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	41 mg/m ³	0.76

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter. http://guidance.echa.europa.eu/guidance_en.htm.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt
Nom chimique	HEXAMETHYLDISILOXANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119496108-31-XXXX
Numéro CAS	107-46-0
CE n° (numéro d'index UE)	203-492-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Cosmétiques, produits de soins personnels
Type	Consommateurs
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégories de processus	PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Catégories de produit	PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels
Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt
Secteurs d'utilisation	SU21 - Utilisations par des consommateurs

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Englobe les concentrations jusqu'à 10%

Quantités utilisées

Remarques	Déversement continu
-----------	---------------------

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	365
------------------	-----

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Remarques	L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées
-----------	--

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.002 mg/l
Sédiments d'eau douce	8.9 mg/kg d.w.
Eau de mer	0 mg/l
Sédiments marins	0.890 mg/kg d.w.
Terrestre	0.083 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l
Déversement intermittent	0.003 mg/l

Méthode de calcul Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.0000038 mg/l	0.002
Eau de mer	0.0000004 mg/l	0.002
Sédiments d'eau douce	0.000085 mg/kg w.w.	< 0.001
Sédiments marins	0.0000081 mg/kg w.w.	< 0.001
Terrestre	0.000015 mg/kg w.w.	0.002

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	333 mg/kg bw/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	53.4 mg/m ³
Consommateur – orale, long terme – systémique	0.27 mg/kg bw/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	167 mg/kg bw/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	13.3 mg/m ³

Méthode de calcul Modèle ECETOC TRA utilisé

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter. http://guidance.echa.europa.eu/guidance_en.htm.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt
Nom chimique	HEXAMETHYLDISILOXANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119496108-31-XXXX
Numéro CAS	107-46-0
CE n° (numéro d'index UE)	203-492-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Produits d'entretien automobile
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Catégories de produit	PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt
Secteurs d'utilisation	SU22 - Utilisations professionnelles

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Englobe les concentrations jusqu'à 5%

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	365
------------------	-----

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Remarques	L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 0%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur
Utilisation intérieure/extérieure	Extérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	25 C

Catégories de processus	PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 0%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur
Utilisation intérieure/extérieure	Extérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	25 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.002 mg/l
Sédiments d'eau douce	8.9 mg/kg d.w.
Eau de mer	0 mg/l
Sédiments marins	0.890 mg/kg d.w.
Terrestre	0.083 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l
Déversement intermittent	0.003 mg/l

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	333 mg/kg bw/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	53.4 mg/m ³
Consommateur – orale, long terme – systémique	0.27 mg/kg bw/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	167 mg/kg bw/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	13.3 mg/m ³

Méthode de calcul

Modèle ECETOC TRA utilisé

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.55 mg/kg bw/d	0.002
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	19 mg/m ³	0.35

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter. http://guidance.echa.europa.eu/guidance_en.htm.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt
Nom chimique	HEXAMETHYLDISILOXANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119496108-31-XXXX
Numéro CAS	107-46-0
CE n° (numéro d'index UE)	203-492-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Nettoyage des usures optiques.
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Catégories de produit	PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Englobe les concentrations jusqu'à 100%

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	0.02
Unités	tonnes/an

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	200
------------------	-----

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa

Quantités utilisées	0.1 kg/d
Durée d'exposition	Éviter toute utilisation supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 0%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.002 mg/l
Sédiments d'eau douce	8.9 mg/kg d.w.
Eau de mer	0 mg/l
Sédiments marins	0.890 mg/kg d.w.
Terrestre	0.083 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l
Déversement intermittent	0.003 mg/l

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	333 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	53.4 mg/m³
Consommateur - orale, long terme - systémique	0.27 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	167 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	13.3 mg/m³

Méthode de calcul	Modèle ECETOC TRA utilisé		
Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	2.7 mg/kg bw/d	0.008

PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	20 mg/m ³	0.38
--	---	----------------------	------

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter. http://guidance.echa.europa.eu/guidance_en.htm.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt
Nom chimique	HEXAMETHYLDISILOXANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119496108-31-XXXX
Numéro CAS	107-46-0
CE n° (numéro d'index UE)	203-492-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Formulation d'adhésifs médicaux et de produits pharmaceutiques.
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Catégories de produit	PC0 - Autres produits
Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages) SU20 - Services de santé

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Englobe les concentrations jusqu'à 100%

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Traitement biologique par acclimatation
-----	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures

Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Pré suppose une température de processus ne dépassant pas	25 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 95%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Pré suppose une température de processus ne dépassant pas	25 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.002 mg/l
Sédiments d'eau douce	8.9 mg/kg d.w.
Eau de mer	0 mg/l
Sédiments marins	0.890 mg/kg d.w.
Terrestre	0.083 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l
Déversement intermittent	0.003 mg/l

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	333 mg/kg bw/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	53.4 mg/m ³
Consommateur – orale, long terme – systémique	0.27 mg/kg bw/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	167 mg/kg bw/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	13.3 mg/m ³

Méthode de calcul	Modèle ECETOC TRA utilisé		
Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.4 mg/kg bw/d	0.004
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	34 mg/m ³	0.63
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.69 mg/kg bw/d	0.002
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	8.5 mg/m ³	0.16

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter. http://guidance.echa.europa.eu/guidance_en.htm.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt
Nom chimique	HEXAMETHYLDISILOXANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119496108-31-XXXX
Numéro CAS	107-46-0
CE n° (numéro d'index UE)	203-492-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Produits de traitement de surfaces non métalliques
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs
Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Catégories de produit	PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques
Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 0.65 cSt
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU13 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

Englobe les concentrations jusqu'à 100%

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa

Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	25 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	5500 Pa
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). 1 utilisations par jour
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Vérifier la mise en place des procédures et des formations de décontamination et d'élimination d'urgence Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 95%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Tablier de protection chimique L'exposition prolongée ou les expositions répétées augmentent le risque Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Placer le stockage de vrac en extérieur Vérifier le confinement de la source d'émission
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	25 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.002 mg/l
Sédiments d'eau douce	8.9 mg/kg d.w.
Eau de mer	0 mg/l
Sédiments marins	0.890 mg/kg d.w.
Terrestre	0.083 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l
Déversement intermittent	0.003 mg/l

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	333 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	53.4 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	0.27 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	167 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	13.3 mg/m ³

Méthode de calcul	Modèle ECETOC TRA utilisé		
Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.14 mg/kg bw/d	< 0.001
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	3.4 mg/m ³	0.063
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.69 mg/kg bw/d	0.002
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	8.5 mg/m ³	0.16

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter. http://guidance.echa.europa.eu/guidance_en.htm.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.